

École pour officiers supérieurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **36 (1891)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-336952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

doute notre possibilité en bons états-majors miliciens ; mais en les déclarant en permanence avec des soldes sur le pied des chefs d'armes et instructeurs, on les trouverait encore, surtout si l'on remettait au point le pompeux étalage de nos « services de l'arrière » où l'on immobilise beaucoup trop d'officiers qui pourraient être mieux employés qu'à doubler les fonctionnaires cantonaux, communaux, de chemins de fer, de bateaux, des postes, des péages, etc., déjà chargés des services dont on décore les nouveaux élus sous les titres de chefs d'étapes, de têtes de lignes, de dépôts, etc., etc.

Enfin, il y aurait encore une autre ressource extrême, dépensant relativement moins d'états-majors : ce serait de transformer nos 4 corps d'armée en 4 armées, de 5 divisions chacune, 2 d'élite, 2 de landwehr, une de landsturm. La cohésion, l'égalité d'aptitudes, d'autres qualités encore manqueraient un peu à l'ensemble ; mais on pourrait les y ramener partiellement en donnant aux chefs d'armées la compétence de faire, au mieux des circonstances, des permutations par brigades ou par régiments entre toutes les divisions.

L.



Ecole pour officiers supérieurs.

Le 9 juillet a commencé à Lucerne, sous la direction de M. le colonel divisionnaire Rudolf, instructeur en chef de l'infanterie, l'école pour MM. les officiers supérieurs. Cette école doit durer vingt jours. Trente trois officiers y assistent, entre autres, les suivants de la Suisse romande :

MM. les colonels divisionnaires Ceresole et David, adjoints au cours.

MM. les colonels d'infanterie A. Thélin, à La Sarraz, G. Gaulis, A. Jordan et E. Secrétan, à Lausanne ; J. de Montmollin, à Neuchâtel ; M. le colonel d'artillerie Th. de Vallière, à Aigle ; M. le lieutenant-colonel du génie P. Pfund, à Rolle ; MM. les majors de cavalerie E. Lecoultré, à Avenches et G. de Diessbach, à Fribourg ; MM. les majors d'état-major F. Blanc, à Avenches et J. de Pury, à Neuchâtel ; MM. les lieutenants-colonels-médecins E. Neiss, à Payerne et F.

Castella, à Fribourg ; MM. les lieutenants-colonels d'administration E. Paillard, à Ste-Croix, L. de Roguin, à Lausanne et E. Walker, à Bienne.

Outre M. le colonel divisionnaire Rudolf, le personnel d'instruction comprend : MM. les colonels A. Keller, à Berne ; A. Schweizer, à Zurich ; P. Isler, à Colombier ; H. Hungerühler, à St Gall et E. de la Rive, à Genève.

MM. les officiers-élèves sont répartis en quatre sections formant les commandements des unités supérieures de la division. Elles sont placées sous la direction de MM. les colonels divisionnaires Ceresole, Rudolf, David et de M. le colonel Keller.

Le programme de l'école prévoit six jours d'instruction théorique, deux jours consacrés à la visite des fortifications du Gothard, et huit jours de voyage avec exercices de manœuvres. Les trois dimanches sont libres.

Cours théorique. Chaque matin est consacré à l'étude de la stratégie, de la tactique, service d'état major général, rédaction d'ordres et rapports. Le soir, de 3 à 7 heures, est consacré à des travaux sur le terrain, à cheval, et par détachements, avec rapports aux commandants supérieurs des sections. Ces travaux portent sur le service des avants-postes, exercices de dislocation, combat du régiment combiné, de la brigade combinée et de la division.

Visite des fortifications du Gothard. Le mercredi 15 juillet à 8 h. du matin, l'école part de Lucerne à cheval pour Arth. De là, le voyage s'effectue en chemin de fer jusqu'à Airolo. Visite des fortifications près Airolo, Fondo, Motto et Bartolo. Quartier : Airolo.

Jeudi 16 juillet. A 8 h. départ en chemin de fer pour Göschenen. Visite des fortifications du Bâtsberg et de Bühl. Puis en chemin de fer jusqu'à Arth, d'où retour à Lucerne à cheval.

Voyage avec manœuvres : Il comprend des journées de voyage proprement dites alternant avec des journées de critique.

Pour les premières, l'ordre du jour est le suivant :

6 h. Déjeuner.

6 1/2-7 1/2 h. Répartition du travail de la journée et instructions.

7 1/2 h. Départ pour le nouveau cantonnement et reconnaissance.

A 7 h. du soir au plus tard, remise des travaux.

7 1/2 h. Dîner officiel.

Pour les deuxièmes :

Jusqu'à 7 1/2 h. du matin, même programme.

A 7 1/2 h. Départ pour reconnaissance dans les environs du cantonnement.

A 5 h. du soir au plus tard, remise des travaux, et critique de ceux du jour précédent.

Du lundi 20 au jeudi 23 juillet, les sections manœuvrent en formation de divisions. Les étapes successives sont : pour les sections

1 et 3, Schwytz (2 jours), Einsiedeln, Hinwyl; pour les sections 2 et 4, Zoug (2 jours), Richterswyl, Wetzikon. De là, les 4 sections se réunissent à Winterthur et se dirigent sur Schaffhouse, manœuvrant les 24 et 25 juillet en formation de corps d'armée, et les 27 et 28 en formation d'armée.

L'idée générale est la suivante :

Une armée de l'Est, comprenant les II^e et III^e corps d'armée, s'est avancée de la Limmat à la Reuss. En même temps, un corps d'armée détaché (corps de l'Est I) a franchi le canal de la Linth et se trouve le soir du 19 juillet avec sa 1^{re} division aux environs de Cham, avec sa 2^e division aux environs d'Arth.

Une armée de l'Ouest, comprenant les I^{er} et III^e corps d'armée, tient la rive gauche de la Reuss, de Mellingen à Muri. Un corps d'armée détaché (corps de l'Ouest II) se trouve le 19 juillet au soir à Lucerne.

Le corps Est (n^o I) et le corps Ouest (n^o II) disposent chacun de 2 divisions d'armée (divisions de l'Est 1 et 2, divisions de l'Ouest 3 et 4); celles-ci, vu leur emploi jusqu'à ce jour, n'ont pas encore opéré leur jonction en corps d'armée. Seules les compagnies d'administration ont été réunies, et sont établies : pour le corps Est, à Rapperswyl, pour le corps Ouest, à Wolhusen. L'état-major du corps Est I est à Zoug; celui du corps Ouest II à Lucerne.

Chaque division de l'armée de l'Ouest dispose d'une brigade d'infanterie de landwehr et d'une septième batterie de campagne, de landwehr également.

Les idées spéciales sont les suivantes :

20 au 23 juillet : La 4^e division de l'Ouest (4^e section) manœuvre contre la 2^e division de l'Est (2^e section) sur la ligne Lucerne-Richterswyl-Wetzikon.

La 3^e division de l'Ouest (3^e section) manœuvre contre la 1^{re} division de l'Est (1^{re} section) sur la ligne Lucerne-Rothenturm-Rüti.

24 et 25 juillet : Un corps Ouest (1^{re} et 2^e sections) manœuvre contre un corps Est (3^e et 4^e sections) sur la ligne Wetzikon-Winterthur.

27 juillet : Une armée de l'Ouest, composée de deux corps d'armée (1^{re} et 2^e sections) manœuvre contre une armée de l'Est, composée également de deux corps d'armée (3^e et 4^e sections), sur la ligne Winterthur-Schaffhouse.

28 juillet : Manœuvre de service territorial et des étapes.

L'école sera licenciée le 29 juillet, à Schaffhouse.



Fête de la section vaudoise de la Société des officiers à Bex les 30 et 31 mai 1891.

Disons-le d'emblée, cette fête a fait honneur à ses organisateurs,